

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15.01.2016

L'an deux mil quinze, le quatre décembre à 20 heures 00 se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune Les Barils, sous la présidence de M. *Philippe OBADIA, Maire Les Barils*, dûment convoqués.

**Présents** : MM. Patrick PAUCHET, Patrick JOUBERT, Alain BRUNET, Gilles MARTIN, Michelle POTIER, Hubert PRIVÉ, Alain RATTIER, Bruno TRIBOY, Mauricette VERHULST-VUILLEMIN

**Absents excusés** : Katy SEULIN pouvoir à Ph. OBADIA.

**Secrétaire de séance** : Mauricette Verhulst-Vuillemin

M. le Maire ouvre son 17ème conseil.

## **L'ordre du jour :**

Approbation des PV du 27.11 et du 04.12.2015

### **Délibérations:**

Devis de M. Benoist

Devis pour restauration de la bannière de charité des Barils

Zéro phyto

Assurance pour les agents communaux

Augmentation des heures de la secrétaire de mairie

### **Autre sujets:**

Point sur le ménage

Center Parc: compte-rendu de la réunion du Maire et de la direction de CP du 8 janvier

Comité des fêtes : bilan de l'année 2015

Programmation des événements organisés par la mairie

Travaux envisagés en 2016

Site internet

Lettre d'infos mars 2016

Questions diverses

## **Approbation des PV du 27.11 et du 04.12.2015**

M. le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des observations à formuler. Aucune observation n'étant formulée, les PV du 27.11 et du 04.12.2015 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

## **Délibérations :**

### **Assurance pour les agents communaux**

M. le Maire remercie M. Craveia de s'être déplacé pour présenter le contrat d'assurance statutaire.

M. Craveia expose que ce contrat a pour objet de garantir les frais laissés à la charge des collectivités lors des congés maladie, longue durée ou décès du personnel communal. Compte tenu des risques financiers lourds résultant de ces obligations, il est important que les collectivités souscrivent une assurance pour leurs agents communaux.

Le coût serait de 1 392.00 € par an pour un agent titulaire.

Après avoir procédé à l'examen des conditions de garanties et de cotisations proposées par la SMACL Assurances et résumés ci-dessus,

### **Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **DONNE** son accord sur la proposition « Risques statutaires –agents affiliés à la CNRACL » au taux de 6.85 %.

- **DEMANDE** que les garanties de la SMACL Assurances s'appliquent à compter du 01.02.2016.

- **AUTORISE** M. le Maire à signer les documents contractuels en résultant.

### Devis de M. Benoist

M. le Maire présente au Conseil Municipal le devis de M. BENOIST pour la fabrication et la pose de deux mains courantes suivant le modèle existant pour l'escalier extérieur de la mairie d'un montant de 400.00 €.

**Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **DECIDE** d'accepter le devis de M. BENOIST d'un montant de **400.00 €**.

### Devis pour la restauration de la bannière

M. le Maire informe le conseil qu'il a reçu un devis de l'Atelier Emmaelle de Lisieux d'un montant de **2 300.00 € HT soit 2 760.00 € TTC** pour la restauration d'une des deux bannières répertoriée dans l'inventaire du mobilier et des objets d'art de l'église.

La bannière est utilisée par les Charitons lors des processions ou des inhumations.

Compte tenu du coût, M. le Maire précise que cette restauration sera liée à une subvention d'un montant certain sollicitée auprès du député de l'Eure.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

-**APPROUVE** la restauration de la bannière à ces conditions.

- **DECIDE** de solliciter auprès de M. Le Député une subvention au titre de la Réserve Parlementaire

### Zéro phyto

M. le Maire propose que la commune adhère à la charte d'entretien des espaces publics et à la charte : objectif zéro-pesticides.

L'adhésion à celle-ci engage la commune dans la réduction de l'utilisation des pesticides en 3 niveaux :

-traiter mieux (un an)

-traiter moins (pas de contrainte de durée)

-ne plus traiter.

Un accompagnement technique nous sera proposé.

**Après discussion et après en avoir délibéré,**

**Le conseil municipal, à l'unanimité :**

-**AUTORISE** M. le Maire à signer la charte **au niveau 2** (traiter moins) de la charte d'entretien des espaces verts.

### Augmentation des heures de la secrétaire de mairie

M. le Maire informe le conseil de la charge de travail accrue en raison de la dématérialisation et qu'en accord avec elle, elle devra s'occuper d'abonder certains articles administratifs sur le site de la mairie.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

-**DECIDE** de modifier la durée de service hebdomadaire du poste de rédacteur de 20 heures à 22 heures à compter du 01.02.2016.

### Autres sujets :

#### Point sur le ménage

M. le Maire rappelle les tâches devant être effectuées par l'agent communal et fait le point par rapport au cahier des charges.

#### Center Parc: compte-rendu de la réunion du Maire et de la direction de CP du 8 janvier

M. le Maire fait part qu'il a rencontré le nouveau directeur de Center-Parcs qui prendra ses fonctions le 18 février prochain.

Plusieurs sujets ont été abordés lors de cet entretien, notamment l'arrêt de certaines activités, la mise en place d'un tarif préférentiel ouvert aux proches des habitants.

### **Comité des Fêtes : bilan de l'année 2015**

Patrick Joubert rend compte du bilan des activités réalisées en 2015 faisant ressortir dans son ensemble un résultat positif.

Il fait part officiellement de sa démission de la présidence et souhaite que le Comité des Fêtes reste actif et qu'en outre certaines activités soient maintenues (marchés nocturnes).

Un courrier d'information sera adressé à tous les habitants de la commune pour les inciter à devenir membre du Comité des Fêtes et les inviter à l'assemblée générale du 05.02.2016.

### **Programmation des événements organisés par la mairie**

M. le Maire donne le calendrier des manifestations 2016 :

- 27/03 : Chasse œufs dans le jardin de la Maison des Barils,
- 19 et 20/08 : Fête communale
- Samedi 03/12 : Repas des anciens
- Dimanche 04/12 : Noël des enfants

### **Travaux envisagés en 2016**

Il sera budgété pour 2016 les travaux suivants :

- Réfection de la portion du mur latéral de soutènement de l'église
- Salle Maurice Durey : Nettoyage de la façade et réfection des joints du hall d'entrée, remplacement des ampoules intérieures par des ampoules basse consommation.
- Nettoyage et lasurage des poutres de la charpente de l'église
- Réparation des fenêtres du secrétariat de la mairie pour une meilleure isolation.
- Réparation de la porte de la bibliothèque

### **Site internet**

M. le Maire rappelle la mise en service du nouveau site internet depuis le début de l'année.

### **Lettre d'infos mars 2016**

M. le Maire informe le conseil de la parution du nouveau bulletin municipal au mois de mars prochain.

### **Questions diverses**

M. le Maire fait part des nouveaux tarifs de la Ville de Verneuil applicables aux habitants des communes extérieures pour l'accès à la piscine, au cinéma, à la bibliothèque...

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h45

LE PROCHAIN EST FIXE LE 26 FEVRIER 2016 à 20 Heures

Affiché le 22.01.2016